



## Compte-rendu du CHS-CT de l'Etablissement Public Météo-France du 5 juillet 2013 à Toulouse

Le CHS-CT EP est présidé par Monsieur François Jacq, PDG de Météo-France.

Etaient présents : monsieur François JACQ PDG, madame Yve FERRY-DELETANG DRH, monsieur Denis MURAT conseiller de prévention, madame VAN DER VOSSSEN psychologue du travail et les représentants des organisations syndicales (OS).

<u>Suivi des actions engagées par le CHSCTEP</u> :.....	1
<u>Etude de l'approche ergonomique des postes de travail</u> :.....	1
<u>Risques psychosociaux (RPS) - Harcèlement moral</u> :.....	2
<u>Guide technique : Plan de prévention du travail isolé</u> :.....	2
<u>Plan de prévention du risque alcool V2</u> :.....	2
<u>Problème de l'amiante</u> :.....	2
<u>Suivi des habilitations</u> :.....	2
<u>Tromelin</u> :.....	2
<u>Présentation de l'expérimentation DATI à la DIRO</u> :.....	2
<u>Retour sur l'étude de faisabilité concernant la mise en place de réunions pluridisciplinaires médico-psycho-sociales, en local</u> :.....	3
<u>Bilan des accidents de service 2012 et propositions du groupe de travail (GT)</u> :.....	3
<u>Point sur le document unique des risques professionnels</u> :.....	3
<u>Instruction relative aux trajets domicile/résidence administrative différés ou anticipés</u> :.....	4
<u>Questions diverses</u> :.....	4
<u>a/ Signalement d'un danger grave et imminent à la DIRNE</u> :.....	4
<u>b/ Situation de souffrance à la DSO concernant des surcharges de travail et des problèmes de service</u> :.....	4
<u>c/ Etat d'avancement du dossier « pénibilité du travail »</u> :.....	4
<u>d/ Remboursement des frais de missions pour les suppléants à certains CHS-CT</u> :.....	4

### ***Suivi des actions engagées par le CHSCTEP :***

#### **Etude de l'approche ergonomique des postes de travail :**

Le groupe de travail créé en 2010 a mené un certain nombre de travaux non finalisés. Afin de relancer les travaux, le groupe doit se doter de personnes compétentes en ergonomie, à l'exemple du conseiller de prévention de Météo-France, de madame Van Der Vossen mais aussi d'un professeur du CNAM. Celui-ci, à partir de septembre 2013, apportera son expertise sur l'ergonomie du poste de prévisionniste et fera des recommandations générales sur l'ensemble des postes de travail. A suivre... (sans désespérer).

### **Risques psychosociaux (RPS) - Harcèlement moral :**

Le règlement intérieur et la charte du CA3S (Comité d'Action de Suivi des Situations de Souffrance) ont été rédigés. Ils ont été entérinés (du bout des lèvres) afin qu'il puisse se mettre en place rapidement. FO et la CGT se sont retirées du COPIL RPS mais FO siègera au CA3S.

### **Guide technique : Plan de prévention du travail isolé :**

Chaque direction interrégionale via leur CHSCTSS travaille actuellement sur le sujet.

### **Plan de prévention du risque alcool V2 :**

Deux idées principales émanent du document rédigé par le groupe de travail :

1/ un plan de communication sera lancé en septembre auprès des CHSCTSS, du corps médico-social, des assistants de prévention afin que l'ensemble des acteurs prennent la mesure des choses et agissent en conséquence.

2/ En parallèle une prospection pour la création d'un groupe référent sur le sujet sera faite.

### **Problème de l'amiante :**

1/ Un document de synthèse des bilans amiante à Météo-France a été élaboré. Il faudra le maintenir à jour. La plupart des problèmes ont été résolus mais l'amiante est encore présente dans certaines colles, dans des plaques de fibrociment sur quelques sites etc. Il convient de rester extrêmement vigilant.

2/ Des précautions particulières s'imposent notamment lors de chantiers (rédaction d'un plan de prévention précis obligatoire et communication du bilan amiante du site aux entreprises intervenantes). Une veille juridique pérenne devra être faite et un bilan annuel de suivi effectué.

### **Suivi des habilitations :**

Le module SITERH qui permettra de suivre les habilitations a été développé mais non encore testé. A suivre.

### **Tromelin :**

Travaux d'étanchéité réalisés. Travaux extérieurs finalisés et travaux intérieurs programmés à l'automne. L'administration des TAAF a pris la mesure de la gravité du problème d'insalubrité.

### ***Présentation de l'expérimentation DATI à la DIRO :***

L'expérimentation avait pour but d'établir des préconisations sur un choix d'équipement de protection du travailleur isolé et d'identifier la meilleure adéquation possible entre DATI (dispositif d'aide au travail isolé) et le type de poste. Un certain nombre de DATI ont été testés et des critères jugés indispensables ou rédhibitoires sur le matériel mais aussi sur les prestations des sociétés de télésurveillance. Environ 30% des agents ont accepté de participer aux tests.

Un protocole est en cours de rédaction afin de finaliser l'expérimentation.

### ***Retour sur l'étude de faisabilité concernant la mise en place de réunions pluridisciplinaires médico-psycho-sociales, en local :***

Il s'agit d'organiser au niveau local des réunions « cadre/sst » en fonction des champs de compétence de chacun et d'assurer un suivi des situations individuelles difficiles. Les OS s'interrogent légitimement sur l'opportunité d'une structure qui reprendrait, grosso modo, les compétences du CA3S.

### ***Bilan des accidents de service 2012 et propositions du groupe de travail (GT) :***

Denis Murat, conseiller de prévention a présenté un bilan des accidents de service sur 2010, 2011, 2012.

En 2012 par exemple nous avons déploré 57 accidents au total dont 28 de trajet. 22 accidents ont donné lieu à des arrêts de travail. A données comparables, nous sommes au dessous de la moyenne.

Le groupe qui travaille sur cette thématique a formulé un certain nombre de propositions dont les plus marquantes sont :

- La création d'un indicateur sur les distances des trajets domicile-travail.
- La création d'un registre des incidents « santé et sécurité au travail » qui servirait de lieu de signalement d'accidents a priori sans conséquence. Ce registre permettrait de prendre en charge, a posteriori, comme accident du travail des accidents ayant évolué défavorablement les jours suivant le signalement.
- Des offres de formation de conduite (voiture, vélo, moto).
- La mise à jour du plan de prévention du risque routier.

### ***Point sur le document unique des risques professionnels :***

Le document unique à Météo-France se compose de 9 annexes dont 5 concernent la méthode de rédaction.

Pour l'essentiel :

- L'annexe 6 est une compilation des expositions et des formations
- L'annexe 7 récapitule les moyens généraux de la prévention.
- L'annexe 8 est une évaluation des risques professionnels par entité
- L'annexe 9 est le suivi annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail générales par entité.

Le problème relevé par le conseiller de prévention est que l'annexe 8 (qui est la partie la plus importante du document unique) n'évalue pas les risques mais ne fait que les lister. En conséquence il faut prioriser les risques. Plusieurs méthodes ont été présentées et celle du CNRM est privilégiée. Il reste encore à finaliser les documents et les diffuser. Les assistants de prévention seront mobilisés pour communiquer auprès des chefs d'entité.

## ***Instruction relative aux trajets domicile/résidence administrative différés ou anticipés :***

Une note de la DRH a été diffusée récemment, elle va être complétée pour élargir son champ d'application (non plus aux seuls agents directement concernés par des fermetures de centres, mais à tous les agents sous réserve de possibilités juridiques et techniques, notamment que l'accueil des agents soit bien assuré dans les centres).

## ***Questions diverses :***

Plusieurs questions diverses :

### **a/ Signalement d'un danger grave et imminent à la DIRNE :**

Le problème a été signalé par un membre du CHSCT. Le PDG a diligenté une enquête auprès de l'inspecteur santé et sécurité au travail. L'enquête est en cours, le CHSCTEP sera informé des conclusions.

### **b/ Situation de souffrance à la DSO concernant des surcharges de travail et des problèmes de service :**

La DRH, le médecin de prévention de Toulouse, la psychologue du travail et les OS vont en discuter lors d'une réunion prévue très prochainement.

### **c/ Etat d'avancement du dossier « pénibilité du travail » :**

Pour la direction : Dossier « sous le coude » mais maîtrisé, au moins en ce qui concerne le factuel (en gros les chiffres, à savoir le nombre de postes etc). Dossier en attente des négociations prévues dans la fonction publique à l'automne.

### **d/ Remboursement des frais de missions pour les suppléants à certains CHS-CT :**

Le règlement intérieur type des CHSCT (rédigé au niveau de la Fonction Publique) ne prévoyait pas le remboursement des frais de mission pour les suppléants (exception faite lorsqu'ils remplacent les titulaires). Chaque CHS a élaboré son propre règlement, le CHSCT-EP a complété le texte initial en prenant en charge les frais de mission des titulaires, cela n'a pas été le cas à la DIRO et les organisations syndicales s'en trouvent pénalisées.

La DRH va consulter les différents règlements et communiquera les résultats de sa consultation.